

## **LGEF - Comité directeur**

Réunion du bureau - 13 mars 2019 à Champigneulle

**Présidence** de M. Albert Gemmrich.

**Présents** : MM. Georges Ceccaldi, Michel Keff, Patrick Leiritz, René Lopez, René Marbach, Joël Muller, Gérard Seitz, Michel Spindler, Jacky Thiébaud, Jean-Marie Thiriet, Francis Willig.

**Assistent** : MM. Ilan Blindermann (directeur général), Patrice Grethen (directeur technique régional), Stéphane Heili (directeur de la communication et du développement), Frédéric Varais (directeur administratif et financier).

**Excusés** : MM. Florent Gosselin (directeur), Marc Hoog.

### **Projections sur l'organisation future de la ligue**

A mi-mandat, le président souhaite que le bureau et le comité directeur mènent une réflexion sur la future organisation de la ligue pour être la plus efficace possible et pour rendre un service optimum aux clubs, en tenant compte de la qualité de travail des salariés.

Après avoir fait un bilan du fonctionnement actuel entre nos trois établissements, Monsieur Albert Gemmrich suggère notamment que la question de l'avenir de tous nos établissements soit évoquée. Il souligne également le coût de fonctionnement du bâtiment de Reims, presque aussi élevé que les deux autres établissements avec un effectif moindre, et l'éventualité, à moyen terme, de le vendre afin de louer des nouveaux locaux plus fonctionnels et moins onéreux. Un tour de table s'instaure au sein duquel chacun peut s'exprimer sur ces pistes de réflexion, sur les éventuelles orientations à prendre et les opérations de restructuration à enclencher. Ces décisions sont tributaires du projet politique de la ligue pour la prochaine mandature et des orientations techniques et organisationnelles que nous souhaitons apporter.

Pour mener à bien ces nombreuses études, la ligue a sollicité deux cabinets conseils pour obtenir des aides sur les aspects juridiques, fiscaux, sociaux et économiques. Le bureau mandate le président, le président délégué et le trésorier pour rencontrer ces cabinets.

### **Point sur les ressources humaines**

Monsieur Ilan Blindermann fait un bref rappel de la démarche qui a déjà été entreprise vis-à-vis du personnel depuis la fusion des trois anciennes ligues et du bon climat social qui règne au sein de notre association.

Dans la continuité des actions menées, un nouveau contrat de travail vient d'être proposé aux salariés depuis fin décembre, mais la rédaction de quelques articles ne convient pas à tous. Cela concerne surtout l'article 4 et la clause sur le lieu de travail qui suscite de nombreuses réactions. Après un large débat où chaque personne présente s'est exprimée, le bureau du comité directeur décide à l'unanimité (moins 3 abstentions) de maintenir en l'état la rédaction de cet article. En cas de refus de signature, les salariés concernés conserveront leur contrat actuel avec application éventuelle du droit commun et de la convention collective. Le directeur général exprime le souhait que le projet de ligue soit connu de tous le plus rapidement possible afin que les salariés puissent retrouver de la sérénité au travail. Le bureau valide le fait que les conclusions des études avec les cabinets puissent être rendues en décembre prochain.

### **Point financier**

Monsieur Michel Spindler fait un point sur la situation comptable au 28 février 2019 et une projection jusqu'au 30 juin sur les dépenses et recettes à venir.

Nous devrions connaître un déficit estimé à environ 120 000 euros pour cette saison. Monsieur Georges Ceccaldi précise que les clubs ayant encore une dette au niveau de la ligue au titre de la saison dernière ont été sanctionnés par la commission sportive régionale. Pour ceux dont l'équipe première évolue dans un championnat régional, des sanctions ont été prononcées et, pour ceux dont l'équipe première évolue dans un championnat départemental, l'information a été transmise aux districts pour suite à donner.

Si, à la date du 30 juin 2019, les clubs concernés ne sont toujours pas à jour des sommes dues, il sera procédé au blocage des licences pour la saison 2019-2020.

### **Aides aux déplacements pour les compétitions de jeunes 2019-2020**

Monsieur Jacky Thiébaud revient sur les futures aides aux déplacements pour les compétitions de jeunes 2019-2020, en incluant le championnat U15 Grand Est Orange dans l'étude, et en excluant de ces calculs les clubs à structure professionnelle.

L'enveloppe financière nécessaire à ces aides serait de l'ordre de 60 000 euros si l'on rembourse 1 euro du kilomètre à chaque équipe qui effectuera plus de 200 kilomètres aller et retour par match de championnat.

Une étude pour les compétitions féminines et celles de futsal devra également être faite.

Ce point sera revu lors de notre prochaine réunion du comité directeur prévue le 24 avril 2019 avant une décision définitive de la commission des finances du 7 mai 2019.

## **Tournée LGEF « En route pour la coupe du monde 2019 » et festival U13**

Monsieur Frédéric Varais aborde le coût prévisionnel global de cette tournée, ainsi que le coût unitaire pour les neuf dates et lieux retenus.

Il est proposé que la ligue aide les districts pour des dépenses liées à la tournée, avec la prise en charge d'une enveloppe maximale par date d'une valeur de 3 000 euros sur présentation de factures représentant un minimum de 6 000 euros de dépenses, soit une participation à hauteur de 50 %. Le bureau valide à l'unanimité cette proposition.

Monsieur Patrice Grethen intervient sur les préparatifs liés à l'organisation du festival U13 qui se déroulera cette saison sur deux jours à Reims, les 4 et 5 mai 2019, et qui regroupera 16 équipes garçons et 16 équipes filles. Frédéric Acker est le responsable de l'équipe technique régionale pour cette manifestation qui nécessite une importante logistique. Monsieur Georges Ceccaldi informe les membres présents des décisions prises lors des réunions avec les responsables de la municipalité de Reims et ceux de la préfecture.

## **Service aux clubs**

Monsieur Stéphane Heili projette une vidéo de présentation de la plateforme d'informations « Acti Foot » qui se veut être une véritable banque d'informations à destination des clubs, mais également à destination de toutes les familles de licenciés et du grand public, et qui devrait aussi permettre aux arbitres et aux dirigeants de s'inscrire facilement aux formations proposées par l'IR2F.

Le lancement officiel de cette plateforme devrait avoir lieu le 22 mars 2019 dans les locaux de Groupama, partenaire de cet outil innovant dédié au football. Acti Foot permettra à chacun d'avoir un accès à toutes les applications informatiques dédiées à notre sport. Il y a maintenant lieu de définir comment les districts peuvent s'inscrire dans cette démarche et participer activement au développement de ce produit, mais également de trouver les moyens humains pour l'alimenter de façon régulière. Le bureau donne son accord à la poursuite du développement de cette plateforme.

## **Organisation de l'assemblée générale de la LGEF du 30 mai 2019**

Monsieur Stéphane Heili présente l'organisation de la journée du 30 mai 2019 (assemblée générale de la ligue et Bourse aux clubs à Maizières-les-Metz, finale de la coupe du Grand Est senior à Amnéville).

Sur proposition de Monsieur Georges Ceccaldi, le bureau entérine l'ordre du jour de l'assemblée générale suivant :

### **9 h 00 à 9 h 30 – Salle d'accueil du Pavillon blanc**

Accueil des délégués munis de leur licence de dirigeant, vérification des pouvoirs, émargement

### **9 h 30 – Assemblée générale au Cinémagic**

Ouverture de l'assemblée générale par le président,

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 novembre 2018,

Modification des statuts de la Ligue du Grand Est de Football (M. Georges CECCALDI, secrétaire général),

Présentation du budget prévisionnel et du statut financier 2019-2020 (M. Michel SPINDLER, trésorier général),

Modifications réglementaires (MM. Georges CECCALDI et Jean-Marie THIRIET),

Règlements particuliers (M. Georges CECCALDI),

Intervention de la Direction Technique Nationale (M. Patrick PION),

Intervention de l'Institut de Formation du Football (M<sup>me</sup> Vérane STEFANI)

Intervention des personnalités,

Clôture de l'assemblée générale.

### **11 h 00 à 12 h 30 – Bourse aux clubs**

## **Statuts des éducateurs**

Monsieur Ilan Blindermann évoque l'harmonisation du statut des éducateurs sur notre territoire, ainsi que pour la présence des délégués sur les rencontres de R1 ou sur d'autres compétitions seniors. Monsieur Jacky Thiébaud signale que la commission régionale du statut des éducateurs va se pencher prochainement sur le problème du contrôle des bancs de touche.

## **Bénévolat**

Monsieur René Lopez revient sur les difficultés rencontrées pour organiser, dans un délai très court, le voyage des 66 bénévoles à Clairefontaine.

Monsieur René Marbach souhaite que la ligue participe financièrement au coût supporté par les districts pour cette nouvelle manifestation mise en place cette saison par la LFA.

Pour la journée nationale des bénévoles prévue le samedi 27 avril 2019, nous avons, comme la saison dernière, 110 invités pour la LGEF dont 2 pour le club lauréat de la Fondation du football, le FCK 06 de Strasbourg. Monsieur René Lopez propose la répartition suivante :

- membres des commissions régionales : 5 bénévoles
- District d'Alsace : 42 bénévoles,
- District de l'Aube : 5 bénévoles
- District des Ardennes : 5 bénévoles
- District de la Marne : 7 bénévoles

- District de Haute-Marne : 4 bénévoles
  - District de Meurthe-et-Moselle : 11 bénévoles
  - District de la Meuse : 3 bénévoles
  - District de la Moselle : 20 bénévoles
  - District des Vosges : 6 bénévoles
- Le bureau entérine à l'unanimité cette proposition.

La commission régionale propose de ne retenir que trois médailles (or, argent, bronze) et compte en distribuer 570 cette saison, dont 450 pour les bénévoles de la ligue, des districts, des commissions et des clubs ; 120 pour les arbitres. Les listes des récipiendaires seront transmises dans un premier temps aux présidents des districts avant d'être entérinées par un prochain comité directeur.

### **Dématérialisation des licences**

Monsieur Ilan Blindermann informe les membres du bureau qu'une campagne d'information sur la dématérialisation des licences va être lancée auprès de nos clubs afin de les inciter à utiliser cette possibilité qui leur est offerte et ainsi de faire gagner du temps à tous.

### **Demandes de dérogation des clubs**

- De l'ES Andelot Rimaucourt Bourdon pour le joueur Martin Alexandre,
- Du SA Verdun Belleville pour le joueur Eddy Ledart,
- De l'AS Tucquegnieux-Trieux pour le joueur Tanguy Lang,
- Du SL Ornel pour le joueur Rachid Lhakal.

Le bureau du comité directeur prend en compte les demandes des clubs, mais regrette de ne pouvoir déroger à la réglementation fédérale.

### **Divers**

- Demande de fusion entre les clubs US Koenigsmacker et CEP Kédange-sur-Canner : le dossier est envoyé au district de la Moselle pour avis.
- Le président et le trésorier général ont rencontré dernièrement la Mutuelle des Sportifs qui va maintenir ses tarifs d'assurance pour la saison 2019-2020, ainsi que le montant de son partenariat avec la ligue. Le nombre de joueurs ayant souscrit à des garanties complémentaires reste faible par rapport au nombre total des licenciés.
- En raison d'un doute sur la couverture de l'assurance pour nos arbitres officiant à l'étranger, le bureau demande que ces échanges soient suspendus jusqu'à réception d'une confirmation écrite de l'assureur.
- Monsieur Patrick Leiritz précise que les examens médicaux demandés aux arbitres sont obligatoires car les directives viennent du ministère et de la fédération.
- La sélection seniors du Grand Est rencontrera ses homologues de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes le dimanche 28 avril 2019 à 14 h 00 sur les installations de l'APM Metz.

### **Agenda**

- Le comité directeur du 24 avril 2019, initialement prévu à Reims, se déroulera à Champigneulle.
  - Le jeudi 20 juin 2019 : comité directeur à Reims suivi de la rencontre Pays-Bas/Canada à 18 h 00.
- En fin de réunion, Monsieur Albert Gemmrich effectue le tirage au sort de l'ordre des matches pour le barrage d'accession en D2 futsal.

Frédéric Varais,  
Directeur administratif et financier